

## **LA RESERVE : LA SUPPRIMER OU LA REINVENTER ?**

*Xavier Guilhou*

En France, la « réserve » ne sait plus très bien où elle se situe et quelle est sa finalité. TTU, lettre confidentielle traitant des questions de Défense, dressait récemment le bilan suivant : « *Le fiasco de la journée nationale du réserviste organisée le 23 novembre ne doit pas occulter les efforts réalisés dans ce domaine* ». Le même jour, dans le *Wall Street Journal*, on pouvait lire : « *Dans la perspective de la guerre en Irak, les Etats-Unis se préparent à mobiliser 120 000 réservistes...* ». Deux articles aux tons très différents : dans le premier, le rédacteur ne se faisait plus beaucoup d'illusions sur le système français et son jugement était sévère; dans le second, le journaliste valorisait au contraire la réserve et en parlait comme d'un dispositif essentiel pour l'armée américaine et particulièrement reconnu au sein de la nation américaine.

### **« Fermez le ban ! Le spectacle est terminé »**

Pourtant un an auparavant, lors d'une « grand'messe » organisée par l'institution dans un amphithéâtre parisien, devant un parterre de généraux et d'officiers supérieurs, tout avait été dit par plusieurs ministres au ban et à l'arrière ban de « l'élite » de la dite réserve. Mais la magie du cérémonial ne faisait pas illusion et le diagnostic de la situation était facile à faire : prosélytisme parisien, promesses de campagne électorale, communication mondaine, pyramide des âges en forme de poire, hypertrophie hiérarchique et aucun « jeune » dans la salle. Tous les ingrédients étaient réunis pour annoncer la mort du système par dégénérescence et absence de finalité.

Certes, les récentes déclarations du ministre de la Défense laissent présager quelques avancées positives, mais il faut être honnête : la réserve n'est pas dans les priorités des dirigeants. Toutefois, le sujet est délicat et demeure un enjeu majeur pour l'évolution de notre Défense. Il est au carrefour de nombreux concepts plus ou moins clairs et plus ou moins instrumentalisés par des intérêts corporatifs, associatifs, administratifs. Il sert parfois d'alibi aux

Armées pour faire croire à l'opinion et aux politiques qu'elles ont encore des liens avec la société civile. Mais personne n'est vraiment dupe et tout le monde sait qu'il va falloir traiter un jour ce dossier sur le fond. L'administration de la Défense a fait émerger, après la fin du service militaire obligatoire, un nouveau dispositif, avec une réserve à plusieurs vitesses, pour couvrir les besoins opérationnels et faciliter l'expression d'une certaine citoyenneté. Tout ceci repose sur le volontariat et sur un engagement contractuel. Mais les résultats actuels en terme de recrutement et de management sont assez controversés et certains n'hésitent pas à dire que le dossier est sinistré.

Compte tenu de ce bilan, il serait peut-être temps de se poser la question de savoir ce que signifie réellement la réserve pour un jeune, qui n'a plus de contact avec les Armées, et auquel on propose aujourd'hui de rejoindre ce nouveau dispositif. Par rapport à cette question fondamentale de recrutement, il serait aussi temps de s'interroger sur la vision que les Armées ont de leur coexistence avec la société civile, et sur le niveau d'adhésion qui règne de part et d'autre sur ces questions de réserve ?

### **Une réserve : pour quoi faire ?**

Qu'en est-il ? La réserve renvoie, dans l'imaginaire politique français, au sacro-saint lien armée-nation. Ce mythe, que l'institution met en permanence en avant et qui mobilise encore quelques cercles d'initiés, en grande partie issus du système, reste une approche élitiste. Il a perdu de sa consistance avec la professionnalisation et la prise de distance des Armées avec la société civile. Pour la grande majorité de l'opinion publique, la réserve reste d'abord une institution militaire profondément liée à l'histoire de nos Armées. Elle renvoie à l'histoire de la conscription et de l'engagement de millions de citoyens dans plusieurs conflits meurtriers, sur nos frontières et sur des terres lointaines, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dans l'esprit collectif, elle est le continuum opérationnel et citoyen du dispositif militaire qui ne peut rien faire sans cette allonge civile. Le raisonnement est verrouillé par une vision républicaine de la guerre qui est celle des deux derniers siècles, où les Armées ne sont que le prolongement de la nation en armes lorsque la patrie est menacée. Quelques-uns en perpétuent les traditions et l'esprit au travers d'associations qui contribuent au devoir de mémoire, à la conservation des liens ou au rayonnement de l'esprit de Défense. Tout ceci est valeureux et noble mais, pour tous ces fervents défenseurs d'une telle image de la réserve d'hier, le risque est grand de rejoindre les héros du *Rivage des Syrtes*,<sup>1</sup> si le concept poursuit sur la lancée actuelle en se vidant de sa substance et de tout sens.

Le problème de fond est simple. Tout a été pensé avec un cloisonnement *temps de paix - temps de guerre*. La dualité entre la Défense et la société civile a été organisée autour de ce principe fondateur, avec des codes de subordination bien précis entre le système militaire et le pouvoir civil. Depuis un demi-siècle, ces

référentiels sont de moins en moins adaptés face aux formes de conflits indirects qui sont devenus le quotidien de la vie internationale. Avec la multiplication des opérations extérieures, des missions de maintien de la paix ou d'interposition, nous sommes entrés depuis vingt ans dans le temps des crises permanentes où les notions de paix et de guerre n'ont plus les mêmes significations. Cela se traduit par des situations paradoxales sur le terrain. Ainsi, lorsqu'on envoie des réservistes, comme ce fut le cas en ex-Yougoslavie dans le cadre des actions civilo-militaires (ACM), pour qu'ils apportent leurs contributions à des opérations de sortie de crise, on s'aperçoit alors qu'ils ne rentrent dans aucun des schémas législatifs ou réglementaires acceptables par rapport au contexte. Ils ne sont pas mobilisés après décision du Parlement dans le cadre d'une guerre ; ils ne sont pas non plus considérés comme étant en situation de temps de paix, comme dans le cas de leur entraînement en métropole. Ils sont dans une situation qui est ignorée par la loi et par tous les partenaires des réserves : employeurs, assureurs publics et privés, banquiers, caisses de retraite... Ils se retrouvent dans une situation de quasi-mercenariat où le volontariat est devenue la règle et où il n'y a aucune couverture viable, aucune protection réelle avec la précarité contractuelle que l'on peut imaginer malgré les quelques aménagements de la loi sur les réserves. Tant que cette question de fond ne sera pas réglée entre la Défense et la société civile, il n'y aura pas d'issue pour le dossier de la réserve. Au contraire, il s'enfermera dans une forme de marginalité, ce qui commence à être le cas, qui ne correspondra plus aux besoins affichés. Le règlement de cette *dualité temps de paix - temps de guerre* est au cœur de toute la problématique actuelle.

La réserve a été pensée et organisée pour une Défense *sous contrainte*, dans le cadre de la mobilisation générale et de la conscription, afin de répondre à des menaces de guerre totale entre Etats. Aujourd'hui, il faut la penser pour une Défense *sous contrat*, avec du volontariat et un vrai partage de compétences et de responsabilités. L'objectif est de répondre à des menaces de guerres protéiformes et asymétriques, dans des schémas multilatéraux, qui mettent en cause nos intérêts aussi bien à l'intérieur des frontières que sur le plan international. Par ailleurs, la guerre n'est plus circonscrite au seul champ de bataille des militaires ; elle affecte les sociétés civiles dans des affrontements essentiellement urbains qui modifient de fait les processus classiques de la conflictualité. Son approche est désormais radicalement opposée à ses fondements historiques. Hier, tout reposait sur la persuasion, l'autorité, la hiérarchie, et une puissance de feu mécanique nécessitant une force supplétive. Aujourd'hui, tout se redéfinit autour de la conviction, de l'intérêt de la mission, du processus de management en réseau, et surtout sur la performance de l'information et la vitesse de l'action. Ce n'est plus le système qui s'impose à l'individu avec toute l'autorité de l'organisation régaliennne, mais l'inverse : l'individu redéfinit son niveau de solidarité en fonction de sa compétence et de son adhésion aux objectifs à atteindre, et c'est au système de reconsolider le tout en lui donnant du sens. Le tout sur fond de médiatisation effrénée, et d'interaction mondiale des enjeux.

La vraie question est de savoir, au-delà de la nostalgie des uns ou de la fidélité des autres, si cette notion de « réserve » a encore un intérêt par rapport à l'évolution des concepts de la Défense (ceux par exemple du *Homeland Security* ou des Forces de Réaction Rapide) et des futurs systèmes de force qui sont redéfinis entre alliés, voire à l'émergence de concepts de sécurité globale auxquels on réfléchit actuellement un peu partout. Si la réponse est positive, que faut-il donc imaginer pour faire éclore des dynamiques adaptées et éviter de sombrer dans les deux risques actuels que sont la schizoidie pour les nostalgiques du service national en mal de reconnaissance, ou la recherche de revenus complémentaires pour les anciens d'active en mal de reconversion ? En revanche, si la réponse est négative, ne serait-il pas salutaire d'arrêter cette machinerie qui entretient des milliers de personnes sans perspectives ? Dans cette hypothèse, il faudrait concevoir autre chose qui ne serait plus un organisme de gestion de supplétifs à temps partiel. La réponse serait peut-être de mettre en place une véritable externalisation avec une gestion des compétences comme le font déjà d'autres services publics, ce qui clarifierait bien des situations ambiguës. Ces questions que personne ne veut se poser, il faudra bien les aborder un jour ou l'autre et y répondre sur le fond. Si l'institution, trop refermée sur elle-même et prisonnière de ses principes de fonctionnement, n'ose pas les poser, la société civile le fait dès aujourd'hui, car c'est sa ressource humaine qui est en jeu et sa participation à un nouveau système de pensée des questions de sécurité qui est en cause. Essayons de réfléchir aux différentes hypothèses en partant des plus négatives et en allant vers les plus idéales :

#### **Hypothèse n° 1 : suppression des réserves et externalisation des compétences**

Les Armées se professionnalisent et, comme d'autres professions, se recentrent sur leur cœur de métier qui est la conduite de la guerre et la maîtrise du milieu en situation conflictuelle. Les Armées doivent faire face, sur leur cœur de métier, à une certaine concurrence due à la privatisation de la sécurité, au développement du mercenariat au niveau international, voire à l'emprise de l'humanitaire sur le terrain des conflits. Hormis ce cahier des charges initial parfois très controversé, il s'avère que la société civile est plus performante sur les autres périmètres tant sur le plan opérationnel que sur le plan économique. Par ailleurs, tout le monde fait le constat que le management des compétences n'est plus substituable. Le militaire d'aujourd'hui est devenu un professionnel et l'usage de la force, comme celui de la maîtrise de la violence, n'est plus l'affaire banalisée des armées napoléoniennes ou des guerres totales. Elle exige une longue formation, un entraînement permanent, voire un management de la ressource qu'aucun réserviste ne peut prétendre avoir au travers de quelques week-end de sensibilisation ou d'aguerrissement. De même, les métiers qui sont de plus en plus transférés au civil comme ceux de la logistique, du soutien aux forces, du management des systèmes d'information, des réseaux vitaux, voire des logiques humanitaires ou de reconstruction des pays en crise,

ne peuvent pas s'improviser entre deux manœuvres. Ils sont devenus complexes, évoluent très rapidement et demandent un niveau exigeant en terme de compétences, de certifications, d'interopérabilité... Nous pourrions ajouter à cette analyse que le recrutement des Armées change de nature. Il ne concerne pas que les hommes issus du système éducatif français dans l'esprit du recensement. Il faut aussi prendre en compte deux autres fondamentaux dans la gestion des compétences : d'une part la féminisation des Armées, et les réserves en sont une bonne illustration en particulier au niveau de l'encadrement, et d'autre part la montée des populations immigrées, compte tenu du vieillissement de notre population et du non renouvellement des classes jeunes, élément qui touche les Armées au niveau des hommes du rang.

Certains pourraient conclure là le propos en affirmant : « chacun chez soi » ! La tentation serait même de ne plus parler de « réserve », mais d'une complémentarité contractuelle claire et performante avec rendez-vous sur objectif. Ce langage, le monde civil est à même de le comprendre puisque c'est son quotidien et sa raison d'être. Ce raisonnement prévaut aussi dans les cénacles des auditeurs de Bercy et chez les contrôleurs de gestion de l'administration qui y voient des sources pour les uns de productivité, pour les autres de profitabilité. Mais ces raisonnements vertueux d'économistes s'arrêtent dès que l'on met dans l'équation la réalité de la guerre. Là, le partage des tâches ne fonctionne plus. Le civil ne va pas au-delà de la limite imposée par les assurances et les politiques ; c'est alors au militaire de reprendre la main. Si ce dernier a perdu des pans entiers de compétence, il rencontrera des difficultés à remplir une mission qui se trouvera de ce fait fragilisée. Il pourrait même, dans certaines configurations, être neutralisé, s'il ne disposait plus des indispensables systèmes de logistique et d'information amont et aval.

Les Anglais, qui sont allés très loin dans ce domaine en essayant d'optimiser les tâches et en jouant au maximum sur la professionnalisation des uns et des autres, ont répondu à cette question sans ambiguïté : l'externalisation à ses limites, qui sont imposées par la guerre et par les contraintes opérationnelles. Dans ce cadre, le concept de réserve retrouve toute sa légitimité pour assurer le continuum entre deux contextes. Par contre, la crédibilité du système tient sur la qualité du contrat et sur la réciprocité des partages de responsabilité dans les missions. On doit pouvoir passer de l'état civil à l'état militaire et inversement avec une flexibilité d'autant plus grande que les contextes sont sans cesse en évolution. Cela pose bien entendu le problème de l'actualisation des cadres réglementaires et de statuts qui sont l'héritage de l'ordonnance de 1959, matrice de l'organisation de la Défense. Mais cela pose surtout le problème des modes de management qui restent encore empreints des réflexes de la conscription et de la mobilisation générale, et de cette *dualité temps de paix - temps de guerre*.

## **Hypothèse n° 2 : Une réserve minimaliste sous contrat « opérationnel » ou « citoyen »**

Considérons qu'il faut une réserve, parce que le traitement de la conflictualité l'exige et qu'il faut avoir recours à la compétence civile sous statut militaire pour éviter de dégrader les capacités opérationnelles des Armées. Certains seraient tentés d'aller un peu plus loin et d'argumenter que, la Défense étant une affaire globale, il faut en assurer le continuum à tous les niveaux et pas seulement opérationnels pour satisfaire les besoins des forces. Cela signifie qu'il faut aussi former des réservistes au niveau tactique pour les besoins des états-majors de forces, ainsi qu'au niveau stratégique pour répondre aux besoins des grands commandements, voire au plus haut niveau de nos institutions de la Défense pour assister, compléter le dispositif, et dans certains cas contribuer à la protection de nos intérêts. C'est un peu la formule que nous connaissons actuellement. Pourquoi pas ? Mais ce n'est plus d'un simple lien armée-nation dont il s'agit, mais d'un véritable partenariat avec de nouvelles règles du jeu dont il faut redéfinir les bases à tous les niveaux. Former par exemple des sous-officiers ou des officiers de réserve à haut potentiel dans le civil pour les mettre dans des états-majors suppose qu'ils soient utilisés plus pour leurs compétences réelles – qui n'ont pas de véritables équivalences, en particulier pour les militaires d'active – que pour leur position dans un système hiérarchique. A ce propos, prétendre qu'un réserviste est un militaire à temps partiel est une imposture dont personne n'est dupe, à commencer par ceux qui ont inventé cette idée. Un réserviste reste un civil qui a d'abord un certain professionnalisme et ensuite une volonté de le mettre à la disposition des Armées en fonction des besoins de celles-ci. Nous ne sommes plus dans une situation d'offre pléthorique à utiliser indifféremment, mais dans une stratégie de réponses segmentées pour satisfaire des besoins. Dans ce domaine, la contractualisation doit pouvoir redéfinir les bases de ce partenariat. Il s'agit pour les Armées d'entreprendre une véritable révolution culturelle sur ces questions statutaires et de management. La problématique des actions civilo-militaires (ACM) en est l'illustration.

Certains vont plus loin et utilisent aujourd'hui les questions sécuritaires pour imaginer une transformation radicale du concept en une sorte de « garde nationale » à l'image du système américain. Pourquoi pas ? Mais pour quoi faire ? Compléter le système territorial des forces de police et de Gendarmerie, retrouver le principe de fonctionnement de la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) et aller dans le sens du concept émergent de *Homeland Security* anglo-saxon ? Cela peut se comprendre et sera sûrement nécessaire un jour ou l'autre, mais ce ne sera plus alors une affaire de Défense. Ce nouveau concept de garde nationale serait plus du ressort du Conseil de Sécurité Intérieure. Il pourrait s'inscrire, à moyen terme, dans ce projet de fusion des concepts de sécurité intérieure et extérieure en un seul dispositif. Cela pourrait prendre la forme d'un grand ministère de la Sécurité,

sous l'égide d'un Conseil National de Sécurité, comme cela peut paraître souhaitable dans le nouveau contexte dit sécuritaire auquel nous sommes confrontés et qui risque d'être durable. En l'occurrence, excepté les Etats-Unis, aucun pays occidental n'est parvenu à ce stade de maturité, et ce malgré le 11 septembre. Mais il est clair que l'on peut se demander si des affaires comme celles de l'Erika ou du Prestige sont des affaires de Défense. Est-ce qu'il est raisonnable de mobiliser la Marine nationale et le potentiel de sa réserve opérationnelle, pour traiter une pollution qui est d'abord une affaire de société civile ? Ne serait-il pas plus adapté d'avoir un vrai dispositif type « gardes côtes », avec une organisation plus élaborée en termes de protection civile, et cela au niveau européen ? Dans ce contexte, l'utilisation de la réserve serait en effet d'une autre nature. Le raisonnement pourrait aussi valoir pour nos plans « Vigipirate », dans le cadre de la lutte anti-terroriste, qui consomment une importante ressource militaire pour la surveillance des points sensibles.

Ces réflexions, d'ordre technique et organisationnel, n'abordent pas les questions fondamentales qui se posent en termes de valeurs. Si les vieilles générations issues du service national n'y sont guère sensibles, les jeunes, eux, s'interrogent sur le sens de ce volontariat. D'autant plus que le marché est ouvert et qu'ils peuvent y trouver autant de satisfactions, que ce soit dans un engagement dans l'humanitaire ou dans d'autres types d'associations au sein de la société civile. Il ne faut pas se faire trop d'illusions dans ce domaine : la Défense a beaucoup de concurrents et les messages d'hier, même s'ils ont conservé une indéniable qualité morale, ne répondent plus aux questionnements et aux attentes des jeunes générations. Elles n'iront pas à la guerre comme le firent leurs aïeux de 1914. Cela ne signifie pas qu'elles soient naïves vis-à-vis de la guerre, loin de là et bien au contraire, mais elles sont conscientes que la guerre se pratique différemment aujourd'hui. C'est sur ce niveau de conscience que se jouera l'adhésion d'une future réserve. A ce titre, le partenariat ne peut pas être seulement une affaire de contrat économique et opérationnel ; il doit être aussi porteur d'un état d'esprit, d'un souffle nouveau. Mais lequel ?

### **Hypothèse n°3 : Une vraie réserve, mais quelle identité et quel management ?**

On peut considérer que la réserve a non seulement une légitimité mais aussi qu'elle a une vraie place dans le dispositif national. Alors, il faut lui donner une identité nouvelle au sein du pays. C'est sûrement la dimension la moins évidente et la plus difficile à mettre en œuvre. Il faut être conscient que si les notions de civisme, de patriotisme, de citoyenneté sont vécues avec beaucoup de solennité dans les couloirs de l'institution, elles sont ressenties plus prosaïquement dans la société civile. Il suffit d'observer la population de nos grandes villes au jour le jour ou d'assister aux cérémonies du 11 novembre dans l'un de nos villages pour s'apercevoir du décalage qui

existe entre des élites qui mettent encore une réalité, un sens derrière des mots, et une société civile qui perçoit ces questions de façon paradoxale. La société vit sur des schémas où l'hédonisme, l'individualisme, les droits de l'homme, les libertés civiles, la solidarité et le discours humanitaire ont remplacé les valeurs de civisme et de patriotisme ; les notions de territoire, d'intérêt national ... ont perdu de leur résonance collective. Elle sera capable de se mobiliser pour fêter la victoire au *Mundial* de football, mais restera distante du devoir de mémoire, considérant que c'est une affaire de « vieux » et non la sienne. Il suffit d'observer comment les jeunes réservistes, « anciens combattants volontaires » des opérations extérieures du Liban, de l'ex-Yougoslavie..., sont considérés par leurs pairs de la société civile pour évaluer leur niveau de marginalisation. Sans être indifférente à ces notions, la société ne se reconnaîtra ni ne s'appropriera des symboliques liées au don de soi et à cette abnégation que l'on connaît face à toutes formes de conflit. Il y a là une dimension qu'il ne faut pas sous-estimer derrière les sondages fermés qui sont distillés par l'institution. Au contraire, ce fait de société est à prendre en compte et nécessite un travail en profondeur. A ce titre, les Anglo-Saxons, qui ont les mêmes dérives sociétales, n'ont jamais dénaturé ces questions de valeurs, de patriotisme qui les caractérisent. Elles font partie de leur socle éducatif et sont plus que jamais entretenues et valorisées dans l'inconscient collectif.

Il faut bien admettre que l'image, la communication autour de l'identité du réserviste est perçue aujourd'hui comme « ringarde ». Nombreux sont ceux qui cachent leur engagement dans leur village, dans leur entreprise, même vis-à-vis de leur employeur, et qui ne peuvent plus en faire état dans leur famille, beaucoup percevant cet engagement comme « inutile » puisque l'effet retour de la nation est quasi inexistant ! Comment le nier ? Que s'est-il donc passé pour en arriver là ? Comment séduire les futures générations si on ne consent pas, au-delà de l'accord contractuel, une reconnaissance à cet engagement ? Aujourd'hui, le pompier volontaire de n'importe quel village est mieux considéré que le réserviste ! Le premier est fier de sa mission, n'hésite pas à en arborer les attributs et suscite l'adhésion de la population, alors que le second reste discrètement en arrière-plan, personne ne comprenant d'ailleurs qu'il se place au premier rang aux côtés des politiques et des corps constitués. A l'inverse, le système anglo-saxon respecte et valorise l'engagement de ceux qui contribuent à la défense de valeurs jugées essentielles en termes de sécurité et de solidarité collective, et cela donne toute sa force au concept. Sans parler d'autres nations, encore plus exemplaires, comme Israël, dont l'efficacité de la Défense repose largement sur une réserve active et intégrée. Sur ce plan, le chantier est considérable ; l'institution doit se ressaisir et les réservistes sortir de leur torpeur. Ils n'ont pas à être craintifs, et pourtant c'est le constat que nous pouvons faire, malgré l'engagement sans ambiguïté de quelques-uns. Ne croyons pas que le 11 septembre ait changé la donne dans ce domaine : l'armée se referme dans sa professionnalisation et la société



civile se réfugie dans ses tribulations socio-économiques. Pourquoi dépenser des milliards pour la Défense quand un tel autisme et une telle fracture règnent sur la gestion de la sécurité du pays ? Avec de tels raisonnements, l'armée doit être consciente qu'elle n'a pas de marge de sécurité et qu'à la moindre défaillance de son organisation et de son management, elle portera seule la responsabilité de ses échecs face au pays. Quant à la société civile, son irresponsabilité n'est pas non plus un gage de sécurité collective, et il faudra aussi qu'elle accepte, dans l'hypothèse d'un nouveau désastre national, d'en assumer le coût humain et financier.

### **L'enjeu : remettre la société civile au cœur des questions de Défense**

Pour ma part, je suis « bien entendu » réserviste – ce qui est loin d'être évident par les temps qui courent – et, par rapport à la grande masse, j'ai plutôt été chanceux dans mon parcours, ayant eu des missions et des responsabilités passionnantes. Mais je dois être honnête ! La Défense n'y est pour rien, c'est beaucoup plus le résultat d'une éducation, d'une histoire familiale et de circonstances que d'une dynamique forte portée par mon pays actuellement ; comme beaucoup de mes concitoyens, je le déplore. J'appartiens aux dernières générations issues du service national qui ont vécu cet « état » comme une obligation, voire pour certains comme un devoir de servir. Pour autant, ma génération s'est laissée piéger ces dernières années sur ces questions de réserve dans de petits débats politiques et bureaucratiques. Elle s'est enfermée dans des jeux obscurs de salons parisiens, dignes des conclaves du *Nom de la rose*<sup>2</sup>. Malheureusement, elle n'a pas encore réussi à faire émerger sur le terrain ce nouveau souffle qu'il faudrait communiquer aux jeunes et ce, quel que soit le niveau des postulants : homme du rang, sous-officier et officier. Pour gagner cette bataille, il faudra renouer avec l'exemplarité et la singularité, et sortir de la mondanité.

Ma génération a été marquée par la violence des guerres civiles et la complexité des conflits interethniques de l'Afrique, du Liban, de l'ex-Yougoslavie. Elle a participé à de nombreuses opérations extérieures, sous la forme d'un volontariat plus ou moins bien géré et reconnu. Elle sait encore ce qu'est l'épreuve du feu et la fragilité de la liberté. Par contre, elle vit avec perplexité l'arrivée de la professionnalisation, les tentatives de redéfinition des liens civilo-militaires, la reformulation des relations entre les Armées et la société civile. Tout est encore très confus, mais aussi très ouvert, rien n'est finalisé et tout est encore possible ! Certains voudraient limiter cette relation à de simples contrats ; la tendance à tirer vers le bas est très forte, tant au sein des forces qui ne savent pas quoi faire de leurs réservistes que des employeurs civils qui voudraient des compensations financières. D'autres militent pour remettre du sens, du souffle, de la noblesse d'âme dans le système et le tirer vers le haut. Ils souhaiteraient une vraie reconnaissance politique, qui passerait par la création d'un secrétariat d'Etat, au même titre que d'autres

concepts plus discutables mais médiatiquement mieux positionnés. Au minimum, il faudrait un autre type de management avec une direction spécifique rattachée au ministre et non plus une organisation uniquement militaire, diluée au sein des états-majors et sans réelle autorité. Tout cela supposerait une autre valorisation de la réserve, de la relation civilo-militaire dans notre type de société, avec une prise de responsabilité plus significative des employeurs civils et militaires sur ces questions.

Tous ceux qui ont connu l'épreuve de la guerre, même si elle change aujourd'hui de nature et nous éprouve plus à l'intérieur de nos frontières qu'à l'extérieur, savent combien la liberté est une condition fragile qui nécessite toute l'attention d'un peuple. A cet égard, contrairement à « l'obsession économique » qui règne sans partage, la réserve a encore sa place et fait partie des « clés de voûte » de notre survie. L'histoire du dernier siècle a montré combien il était fondamental de ne pas ignorer la société civile lorsque le pays est confronté au drame. La réserve peut être porteuse de valeur et servir de liens entre les Armées et la société civile. Mais il faudrait d'urgence régler cette dualité, redéfinir les règles du jeu et lui redonner une ambition. Cela est à la fois peu coûteux et sans prix. Ne faisons pas avec ce dossier la même erreur que pour le service national, en se complaisant dans une simple évaluation économique des rapports coûts/qualité et en faisant un alibi électoral. La réserve ne doit pas et ne peut pas être perçue comme une variable d'ajustement supplétive pour les forces, budgétaire pour les employeurs, et un argument pseudo électoral pour les politiques. Ne nous trompons pas dans les enjeux ! N'oublions pas à ce propos ce mot célèbre de Churchill : « *Un réserviste, c'est quelqu'un qui est deux fois citoyen* ».

La réserve est l'âme d'une nation et mérite mieux qu'une commission « Théodule », un rapport de plus ou une loi mal pensée et sans ambition. Elle exige une politique et une vraie reconnaissance du pays pour son volontariat et son engagement sur des valeurs essentielles, surtout dans la perspective des prochaines échéances sécuritaires qu'il faudra bien assumer.

*Xavier Guilhou est Directeur d'EUROGROUP Institute.*

Dernier ouvrage, avec Patrick Lagadec : *La Fin du risque zéro*, Eyrolles Les Echos, 2002.

#### **Notes :**

1. Roman de Julien Gracq.
2. Roman de Umberto Eco.